

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



Vitrine d'excellence...



Il y a quelques jours, le Salon de l'agriculture fut une belle vitrine pour notre Profession et notre département. Cette vitrine d'excellence a permis de mettre en valeur toutes nos agricultures et certains de nos producteurs. Nos agriculteurs qui dans l'ombre fournissent, 365 jours par an, de quoi nourrir chacun de nos concitoyens et ce, afin de ne pas nous exposer aux risques de dépendance grandissant ; pour preuve la dégradation de notre excédent commercial agricole lié à des choix hasardeux de notre pays.

Dans cette période de tension particulière, notre agriculture pourra continuer à répondre aux besoins alimentaires de notre pays à la seule condition que l'on pérennise les exploitations et surtout qu'il y ait une réelle prise de conscience par les centrales d'achat, les grands distributeurs de la nécessaire rémunération des producteurs à leur juste valeur.

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

ACTUALITÉ

Prix des produits en hausse, des charges aussi

Après la première vague de la pandémie de Covid-19, l'activité économique mondiale est repartie à la hausse se traduisant par une hausse très importante de la demande de matières premières : pétrole, gaz, métaux rares, mais aussi produits de grandes cultures, viande bovine, lait. Seule la viande porcine fait exception (en raison du recul des achats chinois).

Ainsi, la poudre de lait a augmenté de 50% en 1 an, le blé a pris 43% par rapport au début de campagne l'été dernier. La tonne



de graine de colza s'est établie pendant quelques heures en janvier à plus de 828 euros par tonne. La redescente est rapide en début d'année, mais elle reste au-dessus de 700 euros.

Les niveaux atteints aujourd'hui rappellent ceux des années 2008-2013, en pleine crise économique et financière.

Mais c'est vrai aussi du côté des charges !

Après la trêve de fin d'année, les prix du tourteau de soja ont flambé sur tous les marchés, grimpant autour de 500 euros, retrouvant leurs niveaux records de 2012.

Le prix du GNR reflète la trajectoire du pétrole : après une année 2020 à moins de 50 € par hectolitre, il a décollé courant 2021 pour dépasser les 70 € au dernier trimestre (coût agriculteur après remboursement de 14.96 € de TICPE) et le mouvement haussier a repris en janvier 2022, où l'on dépasse les 80 €.

Le prix du gaz a également flambé en 2021, les prix actuels sont 3 à 5 fois ceux de l'avant Covid. De ce fait, mais aussi par

l'influence des prix végétaux très élevés, les prix des engrais ont bondi en 2021, surtout de septembre à novembre, avec un plateau haut qui s'esquisse depuis.

Les prix ont triplé sur un an pour les engrais azotés, et plus que doublé pour les phosphatés. Et ce, sans évoquer la disponibilité des produits sur le marché.

De nombreuses questions en suspens

Dans ce contexte, la rentabilité des différentes productions, l'impact économique pour les consommateurs, le potentiel retour de révoltes de la faim dans des pays en développement et la durabilité dans le temps de cette hausse des produits sont autant de questions auxquelles l'agriculture est confrontée en ce début d'année 2022.

Florian Fougy
06 49 93 34 34 - 02 35 59 44 87
florian.fougy@normandie.chambagri.fr

Article rédigé début février 2022

JURIDIQUE

Que faire face à des terres non entretenues, voire abandonnées ?

Il peut arriver de constater que des parcelles de nature agricole ne soient pas mises en valeur et laissées à l'abandon sans aucun entretien. Si les propriétaires peuvent en disposer comme ils le souhaitent, y compris en n'y faisant aucune activité ni entretien (droit de propriété), certaines limites existent.

Si la non mise en valeur et le non entretien viennent gêner les propriétés riveraines, qu'elles soient privées ou publiques, il est possible de solliciter les propriétaires pour leur demander de procéder à l'entretien. Le maire de la commune peut aussi intervenir au titre de son pouvoir de police, en tant que garant de la tranquillité et salubrité publiques, auprès du propriétaire pour l'enjoindre à procéder à des travaux d'entretien et faire cesser des troubles sur les propriétés voisines.

Le maire peut aussi mettre en œuvre une procédure d'expropriation sur des biens en état manifeste d'abandon. Cela nécessite que la collectivité puisse justifier d'un objectif d'utilité publique à mener sur les biens pour en récupérer la propriété.

Dans certains cas, le nom du propriétaire n'est pas connu, il existe alors la possibilité

pour la commune de mettre en place une procédure afin de récupérer la propriété des parcelles concernés, il s'agit de la procédure des biens sans maîtres. Après un délai de plusieurs mois et plusieurs étapes, les parcelles deviennent la propriété de la commune.

Enfin, il existe aussi la possibilité pour tout exploitant agricole constatant que des parcelles sont en état manifeste d'inculture depuis au moins 3 ans, de solliciter auprès du préfet une autorisation d'exploiter ces biens. Une fois le préfet saisi, et après mise en demeure du propriétaire ou du locataire officiel, et en l'absence de réponse ou en cas de renoncement à la remise en état, le préfet peut alors délivrer une autorisation d'exploiter au demandeur et ainsi imposer un nouveau bail rural au propriétaire.

Un courrier-type de signalement auprès de la mairie peut vous être fourni. Contactez-moi.

En cas de difficultés avec la commune, vous pouvez contacter Béatrice RODTS - 02 31 31 87 65.

Céline Dureuil-Boullier

02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

CIRCUITS COURTS

Développer un projet de transformation à la ferme ou de vente en circuits courts

Vous souhaitez diversifier votre activité et créer de nouveaux produits sur votre ferme ? Avant même de démarrer, il est nécessaire de déterminer vos envies et vos objectifs. Les raisons qui poussent à commercialiser en circuits courts sont variées : être au contact des consommateurs, varier son travail ou augmenter la valorisation de ses produits.

Il est important de réfléchir à son projet : gamme de produits, clientèle cible, organisation du travail, débouchés, circuits de commercialisation, réglementation.



Suivant votre projet, vous allez devenir agriculteur, transformateur et vendeur ! Trouver un équilibre entre ces trois facettes est important pour obtenir un produit de qualité.

Sachez qu'en moyenne une clientèle en vente directe se stabilise en 3 à 5 ans, le travail de communication et de démarchage commercial n'est donc pas à négliger.

À chaque étape de votre projet en circuits courts, que vous soyez installés ou non, les Chambres d'agriculture de Normandie vous accompagnent en fonction de vos besoins sur l'étude de marché, la réglementation, les formations, les subventions disponibles pour votre projet, la création de votre atelier de transformation et bien d'autres choses encore ; n'hésitez pas à nous contacter !

Mathilde Rosette

07 64 37 23 94

mathilde.rosette@normandie.chambagri.fr

Bessin

Lancement du programme de valorisation du bocage

Ter' Bessin, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et le soutien financier du Département du Calvados, Isigny Ste Mère (ISM) et Danone, lance une opération collective de plantation et de rénovation des haies sur le territoire du Bessin !

Vous avez un **projet de plantations de haies** à plat ou sur talus, hors zone lotie. Vous pouvez bénéficier d'un dispositif de plantations clés en main.

Objectifs de cette opération :

- Faire bénéficier les agriculteurs d'un tarif préférentiel pour l'implantation ou le regarnissage de linéaires de haies.
- Proposer un service de plantation de haies « clés en main » : conseils sur le terrain, travaux réalisés par des entreprises spécialisées, avec la prise en charge du volet administratif pour l'obtention de ces aides.



Qui peut en bénéficier ?

Les agriculteurs sur les 3 collectivités du Bessin : Isigny Omaha Intercom, Bayeux Intercom et Seules Terre et Mer.

Calendrier et étapes pour vous inscrire et réaliser votre projet de plantation :

- Contact auprès de Céline Bayet, jusqu'au 15 avril 2022
- Visite terrain et réalisation d'un conseil plantation
- Plantations hiver 2022 / 2023

Vous êtes intéressés par la **valorisation économique de vos haies** par le bois énergie et/ou le carbone stocké par le bois. Nous pouvons réaliser sur votre exploitation un Plan de Gestion Durable des Haies (PGH).

Pour plus d'informations, contactez Céline BAYET, conseillère bocage et agroforesterie au 07 88 87 25 33 ou par mail : celine.bayet@normandie.chambagri.fr

Perrine Buchart

06 07 38 13 73

perrine.buchart@normandie.chambagri.fr

Bocage

Maîtriser les actes de soins en élevage

« Il nous manque une formation pour réaliser les gestes d'urgence sur nos animaux », besoin exprimé en Groupe de Travail des Elus Elevages (GTEE) de la Chambre d'agriculture du Calvados par Aurélie MOURNAUD, éleveuse bovin/ovins. Avec Laurence FOS, Coordinatrice formation Élevage à la Chambre d'agriculture de Normandie et Arnaud TRIOMPHE, vétérinaire GTV du Calvados (Groupement Technique Vétérinaire), Aurélie participe à la construction du nouveau scénario autour de 3 objectifs :

- examiner l'animal malade pour poser le bon diagnostic,
- apprendre les gestes simples à utiliser en situation d'urgence,
- réduire l'utilisation des médicaments vétérinaires.



Exercices pratiques avec le groupe Val d'Orne le 13 janvier 2022

Concrétisation en groupes lait

Les 2 groupes lait (secteurs Vire et Val d'Orne) ont organisé cette formation en début d'année. Les retours des participants (éleveurs et salariés agricoles) sont positifs. Pour Cécile BOUILLON (Associée du GAEC DUMONT à St Rémy), cette journée est venue au bon moment : « Je viens de m'installer. Je manquais de pratique pour réaliser certains gestes sur les animaux malades (intraveineuses, pose d'une perfusion, foulées...). Les conseils de M. TRIOMPHE m'ont permis de gagner en assurance. Les échanges d'expériences entre éleveurs ont enrichi la journée ».

De nouvelles sessions sont prévues l'hiver prochain. Pour toute précision sur le GTEE 14 et le groupe lait proche de chez vous, contactez-nous !

David Delbecque
02 31 68 65 71

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Que deviendront les MAEC en 2023 ?

Près de 60 exploitants ont participé à notre réunion d'information sur la prochaine programmation PAC 2023-2027. Sur le Pays d'Auge, trois opérateurs – Chambre d'agriculture, CREPAN, Conseil Départemental - ont jusqu'à présent porté des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et permis à près de 230 exploitants de bénéficier du dispositif.



Pour la nouvelle PAC, le Ministère s'est orienté vers la simplification du nombre de MAEC. Deux grands types seront en place. D'une part, les MAEC surfaciques gérées par l'Etat : Qualité et gestion quantitative de l'eau, Qualité et protection des sols, Climat, bien-être animal et autonomie alimentaire des élevages, Préservation de l'équilibre agro-écologique et de la biodiversité de milieux spécifiques.

D'autre part, les MAEC forfaitaires gérées par les régions : Protection des races menacées, Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles, Transition des pratiques sur les phytosanitaires et le carbone, Transition bas carbone.

Les engagements se feront dès 2023, pour 5 ans et chaque MAEC aura plusieurs niveaux d'engagements. Les agriculteurs devront faire un diagnostic et suivre une formation.

Béatrice Rodts
02 31 31 87 65

beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr

Bienvenue à Sébastien SYS



...qui a intégré la Chambre d'agriculture en janvier dernier en tant que Chargé de projet territorial. Il assurera la relation avec les collectivités, le suivi des projets territoriaux

sur les antennes de Lisieux et de Bernay et prendra part au développement de la bioéconomie sur le territoire normand. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour le contacter :

02 31 31 87 69 - 06 58 76 56 35

sebastien.sys@normandie.chambagri.fr

Plaine

Faciliter l'appropriation des enjeux agricoles par les élus des collectivités

Tel était l'objectif de la matinée d'échange à laquelle étaient conviés les élus locaux le 25 janvier au GAEC Pitel à Moulins. Cette rencontre, organisée dans le cadre du partenariat entre la Chambre d'agriculture et le Département du Calvados fut l'occasion d'aborder différentes problématiques en lien avec les réalités de l'exploitation visitée. Quelles qu'elles soient, un besoin commun a été mis en avant : le dialogue entre la profession agricole et les élus locaux pour que les enjeux de l'agriculture soient compris et pris en compte dans les politiques locales. Car elles peuvent jouer un rôle clé pour l'agriculture, notamment lors de la rédaction des documents d'urbanisme.

Au-delà de ces enjeux de planification foncière, l'agriculture du Calvados doit faire face à deux enjeux humains majeurs : le renouvellement des générations ainsi que la pénurie de main d'œuvre agricole.



La présence sur un territoire touché par la tuberculose était l'occasion de faire un point sanitaire et de porter à connaissance le contexte anxigène qui pèse sur les élevages. Enfin, le dialogue, maître mot de la rencontre s'est imposé avec la présentation de la « Charte bien vivre ensemble » dont la vocation est de renouer le contact, parfois difficile, entre citoyens et agriculteurs. La Chambre d'agriculture invite les maires qui le souhaitent à organiser des soirées débat autour de cette charte. Pour plus de renseignements, contactez Stéphane Berzinger (stephane.berzinger@normandie.chambagri.fr).

Charlotte Guichard
06 86 76 59 13

charlotte.guichard@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Je prépare l'avenir, je développe mes compétences

Participez aux formations organisées par la **Chambre d'agriculture**.

Fabriquer mes yaourts et crèmes dessert

J'apprends les bases pour maîtriser la fabrication de yaourts et crèmes dessert.

2j : 25 et 26 avril à SAINT LO
Anne MANACH
06 30 08 56 09

Garantir des prairies de qualité pour mes chevaux

J'adapte mes pratiques pour améliorer la pérennité de mes prairies.

2j : 28 avril et 1er juin à SAINT LO
Catherine BRUNEL
06 08 46 35 06



Utiliser l'acupuncture sur mon élevage – initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture pour agir dans des situations simples.

2j : 16 mai et 13 juin à BAYEUX
Ou 17 mai et 14 juin à FAUVILLE EN CAUX
Marie DOUTEAU
07 88 17 06 33

Découvrir les applications des médecines alternatives en élevage

Je recherche à utiliser des produits naturels pour soigner mes animaux, mais je ne sais pas vers quoi me tourner.

1j : 24 mai à HEROUVILLE
Laurence FOS
06 73 52 16 96

Transporter des animaux vivants - CCTROV bovins ovins caprins équins

J'obtiens mon certificat pour être en conformité avec la réglementation.

3J : 12, 13 et 14 avril à LISIEUX
MPeggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Introduire le désherbage mécanique dans ma rotation (BAC, MAEC...)

De multiples possibilités pour mettre en œuvre le désherbage mécanique dans mon exploitation: en AB, ou pour réduire les IFT de façon conséquente.

1j : 19 mai à LA FERRIERE AUX ETANGS
ou 24 mai à HEROUVILLE
Catherine GODET
06 75 13 95 92

Informez-vous, inscrivez-vous sur :
normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation.

AGENDA

Méthanisation collective viroise

Le 24 juin, de 10h à 16h30,
Chemin de Tracy à Vire
(à proximité du Lycée agricole)

Venez découvrir l'unité de méthanisation Agrigaz (process, purification biogaz, injection, digestats...) mise en place par un collectif d'agriculteurs et d'entreprises locales, en fonctionnement depuis 1 an.

Contact : Angélique PATRY
02 31 68 11 16

Rendez-vous Tech&Bio

Le 29 et 30 juin, à Commes

Le meilleur des techniques bio et alternatives en élevage bovins lait et vergers cidricoles. Ateliers techniques, conférences, démonstrations, visites, village exposant.

Contact : www.tech-n-bio.com/fr/contact

Signalez les corbeautières !

Pour contenir les dégâts au semis réalisés par les corbeaux, il est temps de repérer les corbeautières, en ce moment où elles sont bien visibles. Pour organiser une intervention efficace en lien avec l'Etat et la Fédération des Chasseurs, vous pouvez transmettre vos observations précises à stephane.berzinger@normandie.chambagri.fr.

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

mesparcelles
optiprotect

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

OPTIPROTECT

Protégez vos cultures de blé des maladies et évitez les pertes de récolte



Notre service

- Des PRÉVISIONS de stades sur blé : épi 1 cm, 1 nœud 2 nœuds DFP, DF ligulée, épiaison.
- Des RECOMMANDATIONS consultables en temps réel, dates optimales d'observations et de traitements sur 5 maladies : septoriose, fusariose, piétin verse, rouille brune et jaune.
- Le SUIVI parcellaire accessible facilement sur PC ou smartphone.
- Des ALERTES sms.
- Un ACCOMPAGNEMENT de nos experts.

Avantage tarifaire pour les clients MesParcelles

Chambri'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados
Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Philippe Le Panse • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz
Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex
Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. chambre@calvados.chambagri.fr
Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie Anquetil

Nous contacter pour plus de renseignements

- 1 Antenne Plaine
02 31 53 55 00
- 2 Antenne Bessin
02 31 51 66 33
- 3 Antenne Bocage
02 31 68 11 16
- 4 Antenne Pays d'Auge
02 31 31 31 85



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CALVADOS